

# AXA WF ACT Framlington Human Capital A EUR

## Chiffres clés (EUR)\*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.	Dis.
<b>+17.80</b>	<b>+29.14</b>	<b>+19.03</b>	<b>+125.99</b>	<b>+77.29</b>	<b>177.29</b>	<b>121.74</b>

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR	
<b>+5.97</b>	<b>+6.35</b>	<b>+8.49</b>	<b>+4.22</b>	<b>210.07</b>	

## Historique du dividende

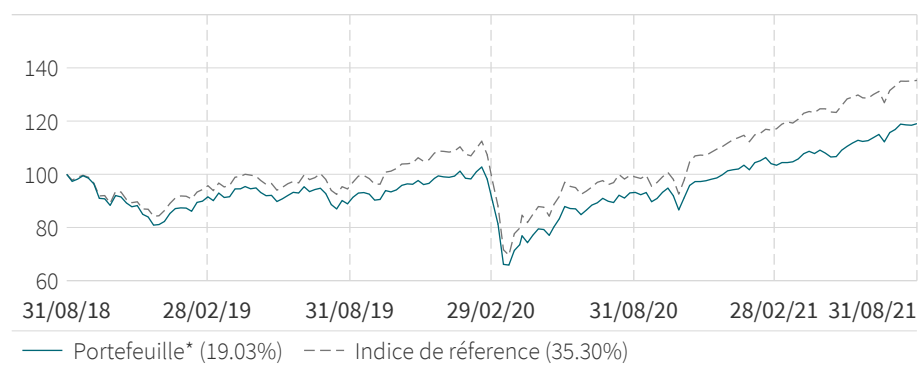
	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Dec 2016	29/12/2016	30/12/2016	0.41	1.02
Dec 2017	28/12/2017	29/12/2017	0.53	0.50
Dec 2018	27/12/2018	28/12/2018	0.31	0.37
Dec 2019	27/12/2019	30/12/2019	0.91	0.90

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Veillez noter qu'un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

## Performance et risque

### Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

\* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 29/10/2007

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/08/2021

Pour plus d'information merci de consulter [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)

## Indice de référence

Depuis le: 29/10/2007

50% STOXX Europe Small 200 Total Return Net + 50% STOXX Europe Mid 200 Total Return Net

## Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Nombre de lignes	56	400
Turnover: Glissant 1an (%)	47	-
Active Share (%)	89	-

## Profil du portefeuille

Notation ESG 

### Notation ESG relative

Moins élevé - | | | | | + Plus élevé 

### Intensité relative en CO2

Plus de CO2 - | | | | | + Moins de CO2 

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 99.4% Indice de référence = 98.6% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 99.4% Indice de référence = 96.1% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

## Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	13.28	19.38	15.79	16.50
Volatilité de l'indice de référence (%)	14.30	19.73	15.94	17.50
Risque relatif/Tracking Error (%)	4.70	3.52	3.10	3.53
Ratio de Sharpe	2.39	0.43	0.56	0.35
Ratio d'information	-1.25	-0.70	-0.97	-0.08

## Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/08/20 31/08/21	31/08/19 31/08/20	31/08/18 31/08/19	31/08/17 31/08/18	31/08/16 31/08/17	Création
Portefeuille*	1.90	8.34	17.15	17.80	19.03	36.09	29.14	1.61	-9.28	4.33	9.59	77.29
Indice de référence	2.44	6.48	18.26	21.31	35.30	72.52	37.65	2.04	-3.67	10.04	15.88	139.63
Ecart	-0.54	1.87	-1.11	-3.51	-16.27	-36.42	-8.52	-0.43	-5.61	-5.71	-6.29	-62.34

## Performance calendaire annuelle (%)

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Portefeuille*	2.26	21.04	-19.79	12.98	-0.84	17.26	3.19	18.18	25.75	-16.74
Indice de référence	2.77	27.75	-11.98	17.14	1.01	16.82	6.96	25.97	23.05	-15.18
Ecart	-0.51	-6.71	-7.81	-4.16	-1.84	0.44	-3.77	-7.80	2.71	-1.56

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

## Analyse du portefeuille

### 10 principaux titres

Action	Pondération (%)			Secteur	Géographie
	Portefeuille	Indice de référence	Relative		
FinecoBank Banca Fineco SpA	2.79	0.30	2.49	Sociétés Financières	Italie
Prismian SpA	2.70	0.27	2.43	Industries	Italie
ERG SpA	2.68	-	2.68	Services aux Collectivités	Italie
Erste Group Bank AG	2.65	0.32	2.33	Sociétés Financières	Autriche
Eurazeo SE	2.63	0.27	2.36	Sociétés Financières	France
Asr Nederland NV	2.57	0.17	2.39	Sociétés Financières	Pays-Bas
Travis Perkins PLC	2.47	0.15	2.32	Consommation non essentielle	Royaume-Uni
Zur Rose Group AG	2.37	0.23	2.14	Consommation courante	Suisse
DiaSorin SpA	2.34	0.34	2.01	Santé	Italie
Remy Cointreau SA	2.29	0.24	2.05	Consommation courante	France
<b>Total (%)</b>	<b>25.49</b>		<b>2.30</b>		

\* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 29/10/2007

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/08/2021

Pour plus d'information merci de consulter [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)

## 5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice	Relative
		de réf.	
ERG SpA	2.68	0.00	2.68
FinecoBank Banca Fineco SpA	2.79	0.30	2.49
Prismian SpA	2.70	0.27	2.43
Asr Nederland NV	2.57	0.17	2.39
Eurazeo SE	2.63	0.27	2.36

## Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Industries	19.29	21.82
Consommation non essentielle	15.37	15.23
Sociétés Financières	14.17	13.98
Technologie	13.11	7.08
Santé	9.18	9.24
Matériaux de Base	6.61	7.07
Immobilier	6.60	8.74
Consommation courante	6.22	7.99
Télécommunications	3.11	2.24
Services aux Collectivités	2.68	4.45
Énergie	1.20	2.18
Monétaire	2.44	0.00

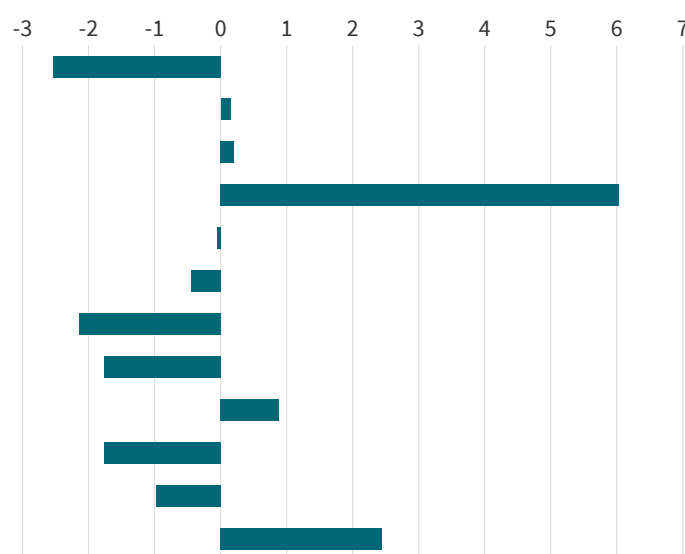
## Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Royaume-Uni	20.81	26.58
France	20.77	10.95
Italie	12.16	6.06
Suisse	10.24	6.88
Allemagne	8.42	9.75
Suède	7.50	12.22
Pays-Bas	6.21	4.70
Norvège	3.37	3.93
Autriche	2.65	2.13
Finlande	1.85	3.03
Espagne	1.84	3.00
Danemark	1.74	2.80
Autres	0.00	7.97
Monétaire	2.44	0.00

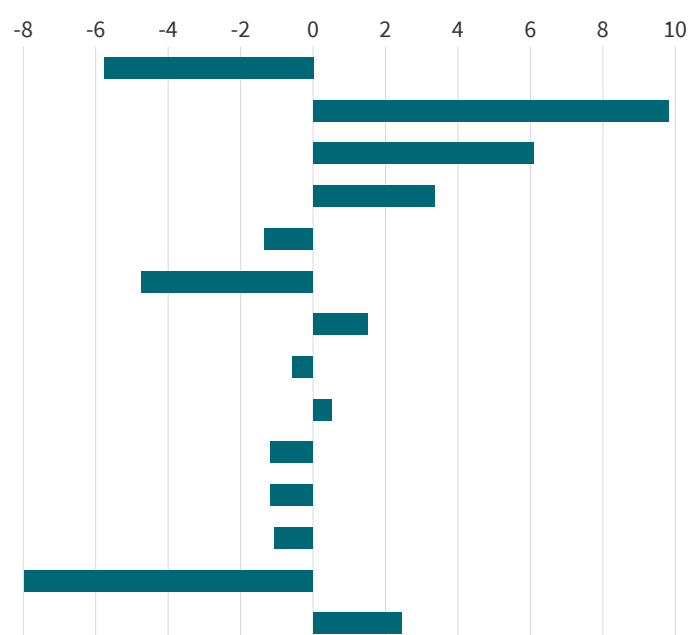
## 5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice	Relative
		de réf.	
Nibe Industrier AB	0.00	0.53	-0.53
Siemens Healthineers AG	0.00	0.52	-0.52
HelloFresh SE	0.00	0.51	-0.51
Meggitt PLC	0.00	0.50	-0.50
Eurofins Scientific	0.00	0.49	-0.49

## Exposition sectorielle active (%)



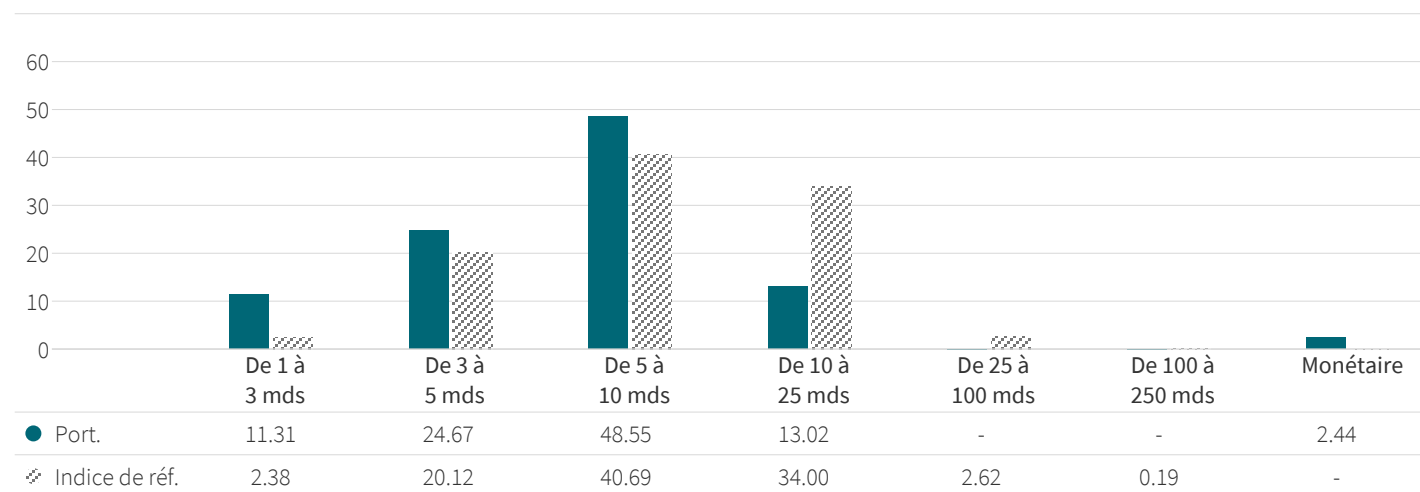
## Exposition géographique active (%)



Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/08/2021

Pour plus d'information merci de consulter [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)

## Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)



Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/08/2021

Pour plus d'information merci de consulter [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)

## Informations supplémentaires

### Administration: A EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Luxembourg
Date de la 1ère Valeur Liquidative	29/10/2007
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	LU0316218527 / LU1215836237
Droits d'entrée maximum	5.5%
Frais estimés courants	2.03%
Frais de gestion financière	1.75%
Frais de gestion maximum	2%
Commission de performance :	Aucune
Société de gestion	AXA Funds Management S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA IM Paris
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Dépositaire	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

### Objectifs du fonds

Le Compartiment vise à la fois à générer une croissance à long terme de votre investissement, en EUR, et un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille d'actions cotées, de titres assimilables à des actions et de produits dérivés géré activement, en sélectionnant des sociétés qui créent de la valeur financière et sociétale, selon une approche d'investissement à impact et socialement responsable (ISR).

Le Compartiment est géré de manière active, par le biais d'un processus d'investissement responsable, afin de saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions européens, en investissant principalement dans les actions d'entreprises faisant partie d'un indice de référence composé à 50 % du STOXX Europe Small 200 Total Return Net et à + 50 % du STOXX Europe Mid 200 Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus

d'investissement, le Gestionnaire Financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les pays, les secteurs et les sociétés par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Par conséquent, l'écart avec l'Indice de Référence peut être important. Le Compartiment vise à soutenir à long terme les ODD des Nations Unies en se focalisant sur les thèmes sociaux. Il applique l'approche d'AXA IM en matière d'investissement à impact

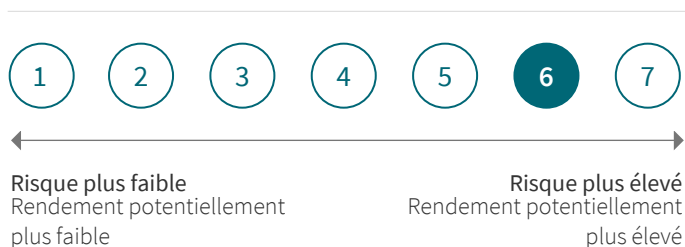
[www.axa-im.com/responsible-investing/impact-in](http://www.axa-im.com/responsible-investing/impact-in) qui repose sur 5 piliers : l'intentionnalité, la matérialité, l'additionnalité, l'externalité négative et la mesurabilité. D'une part, le Compartiment applique à tout moment les politiques d'exclusion sectorielle et de standards ESG d'AXA IM, sauf pour les dérivés et les OPC sous-jacents

[www.axa-im.com/responsible-investing/sector-inv](http://www.axa-im.com/responsible-investing/sector-inv) et une approche de sélectivité « Best-in-class » qui consiste à sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement sur la base de leurs notations extra-financières, en mettant l'accent sur la note de capital humain et en utilisant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (Investissement Responsable) axés sur les meilleures pratiques en matière de capital humain, tel que décrit dans le prospectus. D'autre part, le gestionnaire financier procède à une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des sociétés. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour la dimension environnementale, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance. Les données ESG utilisées sont basées sur des méthodologies reposant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. Les définitions n'étant pas harmonisées, les critères ESG peuvent être hétérogènes. De ce fait, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des reportings ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires mais qui doivent être distinguées car leur méthode de calcul peut être différente. Le Compartiment investit essentiellement dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations domiciliées ou cotées dans la zone géographique européenne. Le Compartiment peut investir :- au maximum un tiers de son actif dans des instruments du marché monétaire ;- jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles et classiques. Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille.

## Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

## Caractéristiques du risque



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

## Risque additionnel

**Risque de contrepartie** : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

**Risque de crédit** : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

**Impact des techniques telles que les produits dérivés** : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Comment investir

### Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

## Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation exclusive. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence.

Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence.

Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement. Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

## Avertissements

Ce document est publié uniquement à titre d'information et ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers au sens de la directive MiFID (2014/65/EU). Il ne constitue pas non plus, de la part d'AXA Investment Managers et/ou de ses filiales, une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une

recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques, les frais d'investissement et les commissions liés à l'achat d'un des produits et risques mentionnés. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Les produits ou stratégies mentionnés dans ce document peuvent ne pas être autorisés ou disponibles dans votre juridiction. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion ou directement sur son site Internet (<https://www.axa-im.com/en/registration-map>) la liste des pays de commercialisation du fonds.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est

disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Si le fonds ou le compartiment fait partie d'AXA World Funds. AXA WORLD FUNDS est domicilié au 49, avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg. La société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 63.116. La société est agréée comme SICAV de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM IV par la CSSF et gérée par AXA Funds Management, une société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Luxembourg sous la référence B 32 223RC, dont le siège social est situé 49, Avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg.

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante :  $(\text{abs}(\text{achats}) + \text{abs}(\text{ventes}) - \text{abs}(\text{souscriptions} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$ .

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

## Avertissements des fournisseurs de données financières externes

### ICB

Industry Classification Benchmark (« ICB ») est un produit de FTSE International Limited (« FTSE ») et tous droits de propriété intellectuelle portant sur l'ICB sont dévolus au FTSE. Le FTSE a octroyé à AXA IM une licence d'utilisation de l'ICB. « FTSE » est une marque de commerce de la Bourse de Londres (London Stock Exchange) et du Financial Times Limited et est utilisée sous licence par le FTSE. Le FTSE et ses concédants de licence ne reconnaissent aucune

responsabilité à l'égard de quiconque relativement à toute perte ou dommage résultant d'une quelconque erreur ou omission dans l'ICB.

## **Glossaire**

Certains termes vous posent question ?

Consultez la page Glossaire de notre site Internet.

[axa-im.com/glossary](http://axa-im.com/glossary)